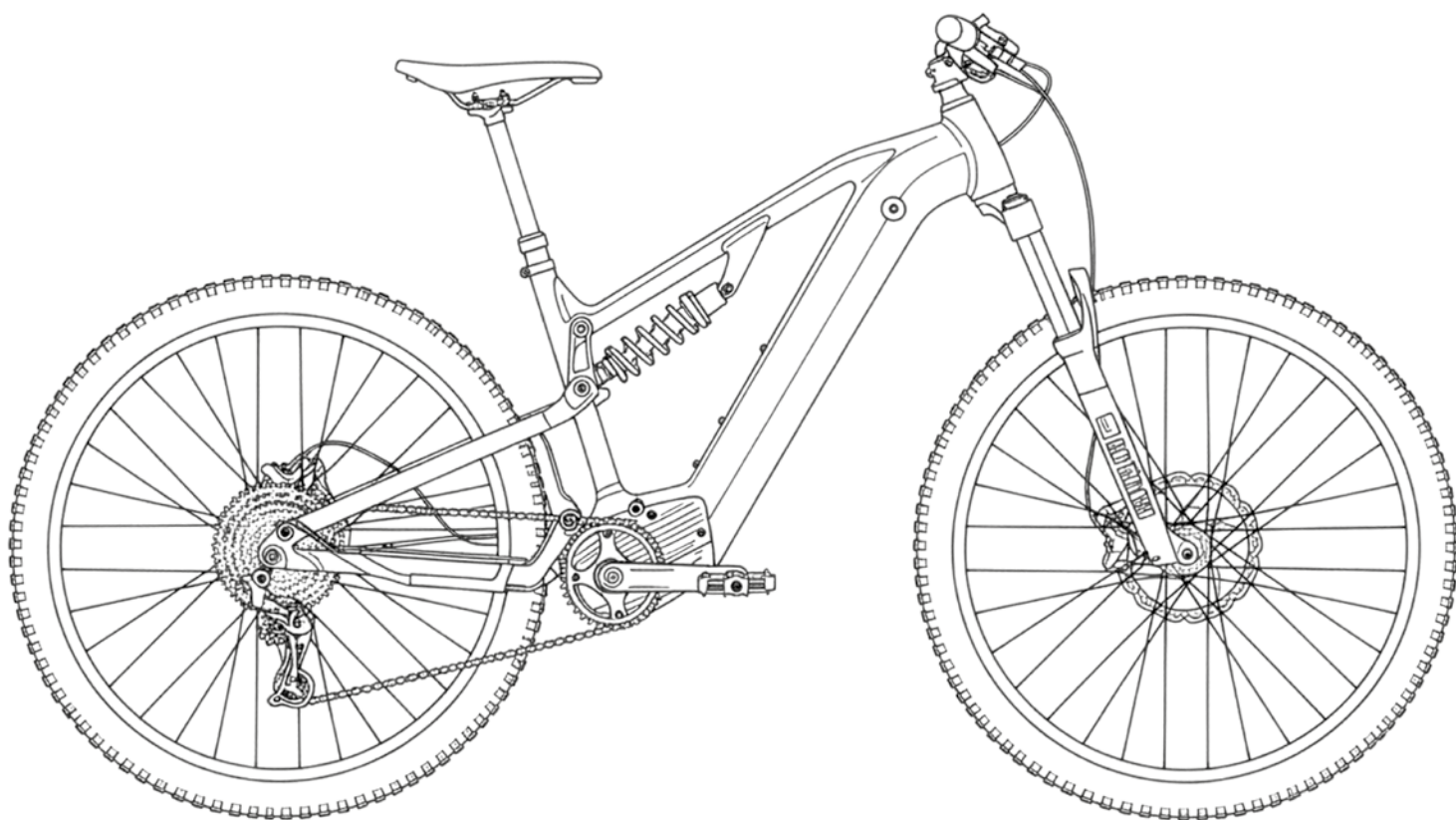


ROCKRIDER

E-EXPL 700 S

Notice d'utilisation



INTRODUCTION	3
CONSIGNES DE SÉCURITÉ	3
VOTRE PRODUIT	5
ASSEMBLAGE	6
AVANT CHAQUE UTILISATION	9
FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL	9
FONCTIONNEMENT ÉLECTRIQUE	10
CHARGEMENT	15
AFFICHAGE D'UN CODE D'ERREUR SUR L'ÉCRAN DE COMMANDE	19
MAINTENANCE	21
ACCESSOIRES	21
TRANSPORT	21
RECYCLAGE	21
MENTIONS LÉGALES	22

INTRODUCTION

Chers clients, Pressé(e) de rouler sur votre nouveau vélo ? Toutefois, il est important de lire la notice et de la comprendre, elle contient toutes les informations nécessaires pour une utilisation en toute sécurité. Pensez à la conserver afin de pouvoir la consulter ultérieurement. Consignes de sécurité

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Cette notice contient les éléments suivants dont voici la signification :



AVERTISSEMENT : mot d'alerte utilisé pour indiquer une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, pourrait entraîner la mort ou un préjudice grave.
DANGER : mot d'alerte utilisé pour indiquer une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, pourrait entraîner la mort ou un préjudice grave.
ATTENTION : mot d'alerte utilisé pour indiquer une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, pourrait entraîner une blessure mineure ou modérée.



Ce pictogramme indique un risque de brûlure.

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ



- L'utilisation d'un vélo sur la voie publique peut être assujettie à des réglementations nationales, veuillez consulter ces dernières avant de l'utiliser (sonnette, feux, catadioptrés, port du casque et signalisation, par exemple).
- Pour votre sécurité, nous vous recommandons de porter un casque pour vélo ainsi que des éléments de protection et/ou de signalisation additionnels (exemple : gilet rétro-réfléchissant). En cas de pluie, de brouillard ou la nuit, la visibilité peut être réduite, pensez à adapter votre allure.
- Dans le cadre de l'utilisation, de la maintenance régulière ou du pliage du vélo, veillez à ne pas coincer vos vêtements, vos doigts ou d'autres parties de votre corps dans la chaîne, les pignons ou d'autres pièces mobiles. Évitez les vêtements amples ou longs, qui risqueraient de s'accrocher dans les pièces du vélo ou de recouvrir les catadioptrés ou les éclairages. Pour votre sécurité, il est recommandé d'utiliser une pince à pantalon pour éviter tout risque d'accrocher vos vêtements dans la chaîne et les pignons.

FREINS



- Pour votre sécurité et une utilisation sûre de votre vélo, nous vous recommandons le contrôle régulier des freins (câbles, gaine, levier, étrier).
- **AVERTISSEMENT** : en cas de pluie ou de chaussée humide, l'adhérence est moindre, les distances de freinage sont allongées. Adaptez votre vitesse et anticipez les freinages. Dans certaines conditions, comme lors de freinages prolongés, les disques et étriers de freins peuvent atteindre des températures élevées. Laissez les refroidir quelques minutes avant de les manipuler (pour démonter une roue par exemple).

AVERTISSEMENT ! risque de brûlure.

COMPOSANTS ÉLECTRIQUES



- Les composants électriques (batterie, moteur, écran, contrôleur, chargeur) peuvent être chauds après utilisation du vélo. Attention, dans des situations extrêmes d'utilisation (par exemple : rouler à faible vitesse avec un dénivelé important ou rouler avec un grand chargement), le moteur peut atteindre des températures élevées pouvant entraîner des risques de brûlures.

AVERTISSEMENT ! risque de brûlure.



- Afin d'éviter une utilisation anormale du vélo (par exemple, utilisateurs non formés, consignes de sécurité non lues, dysfonctionnement du système...) lorsqu'il est laissé sans surveillance, il est recommandé d'empêcher son démarrage en retirant la batterie ou l'écran.
- Aucune maintenance ne doit être effectuée par vous-même sur les composants électriques. N'ouvrez pas le moteur, la batterie, l'écran et tous autres composants électriques.
- Pour des raisons de sécurité, ne modifiez pas le système électrique (composants et logiciel) et de transmission de votre vélo. De même, il n'est pas souhaitable d'ajouter des composants ou autres procédés qui permettraient d'accroître les performances de votre vélo électrique. Ces modifications risquent de vous mettre en danger, de mettre en danger la vie d'autrui et d'endommager votre vélo. Rouler avec un vélo modifié peut avoir de graves conséquences en cas d'accident de la route au regard de la loi.



CHARGEUR

- N'utilisez pas le chargeur sur une batterie différente de celle fournie avec le vélo.
- Ne laissez pas votre chargeur branché à vide.
- Ne laissez pas votre vélo en charge sans surveillance.



AVERTISSEMENT ! Risque de feu et de choc électrique.



- Ne chargez pas votre batterie à côté de matériaux inflammables. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance. Examinez le chargeur de batterie régulièrement, en particulier le câble, la fiche et l'enveloppe, pour détecter tout dommage. Si le chargeur de batterie est endommagé, il ne doit pas être utilisé avant sa réparation. Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un cordon adapté disponible auprès du fabricant ou de son service après-vente. Utilisez le chargeur uniquement à l'intérieur. N'immergez pas le chargeur et ne le nettoyez pas avec un jet d'eau haute pression. Ne chargez pas votre vélo près d'une source d'eau. Le chargeur est conçu pour recharger la batterie au lithium-ion fournie avec le vélo. Ne chargez pas de batteries non rechargeables à l'aide du chargeur.



AVERTISSEMENT ! Risque d'incendie.



BATTERIE

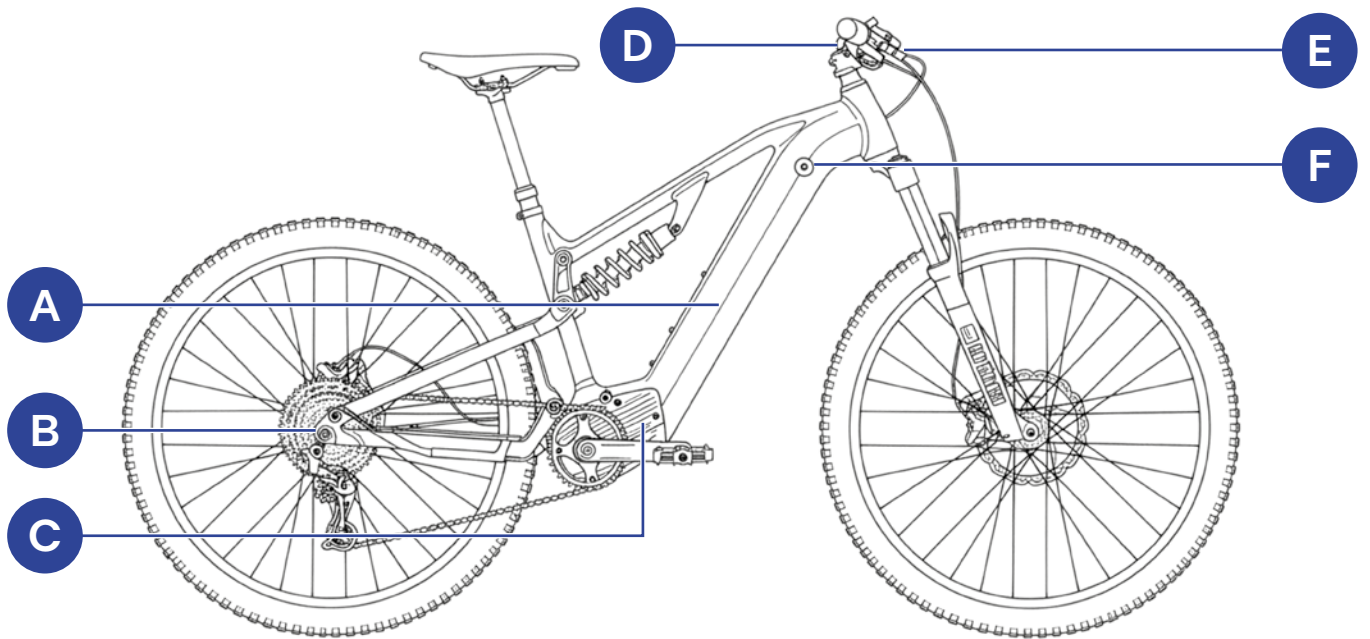
- AVERTISSEMENT ! Ne pas démonter, ouvrir, couper la batterie, au risque de provoquer un incendie ou une électrocution. Gardez la batterie sèche et propre. Ne mettez pas la batterie en contact avec des produits solvants (exemple : alcool, huile) ou chimique (exemple : détergent) pouvant l'altérer. N'exposez pas au feu et à la chaleur excessive. Ne court-circuitiez jamais la batterie en faisant contact entre les bornes positives et négatives. Ce composant est à manipuler avec précaution et est sensible aux chocs. Ne laissez jamais les enfants jouer ou manipuler la batterie. N'utilisez pas la batterie si le témoin de conformité est cassé. Si tel est le cas, rapportez votre batterie pour recyclage. En cas de fuite de la batterie : mettez des gants et mettez la batterie dans un sac plastique. Rapportez immédiatement votre batterie dans un magasin Decathlon.



AVERTISSEMENT ! Risque de feu, de choc électrique, d'électrocution, d'explosion.

- En cas de feu, évacuez les personnes de la zone de feu. En cas d'inhalation, d'ingestion de gaz de la batterie, quittez immédiatement les lieux et contactez une assistance médicale. En cas de contact avec la peau et/ou les yeux, rincez abondamment, retirez les particules solides et les vêtements contaminés. Contactez une assistance médicale. Si vous ne portez pas de gants, vous devez vous laver les mains après vous être débarrassé de la batterie.
- Il est impératif de stocker la batterie chargée dans un endroit frais (entre +10 °C et +25 °C), sec et à l'abri du soleil pour éviter tout dysfonctionnement.

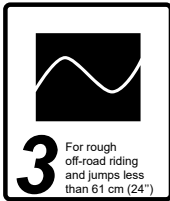




A	Batterie	D	Écran
B	Capteur de vitesse	E	Commande modes d'assistance
C	Contrôleur et moteur	F	Barillet de déverrouillage batterie



EN 17406



Ce vélo fait référence à la catégorie 3 de la norme EN 17406. Il n'est pas conçu pour être utilisé dans les catégories 4, 5 et 6 de cette même norme. Ce vélo est destiné à une pratique sportive et compétitive (cross-country) en tout-terrain sur des routes et chemins accidentés, avec des sauts de 60 cm au maximum. La maîtrise de ce vélo exige de la technique et de l'entraînement. Il ne convient pas aux pratiques de type « enduro » ou « descente ». Le non-respect de l'usage prévu peut entraîner des dommages corporels et/ou matériels de votre vélo ainsi qu'une restriction des conditions de garantie.

Ce vélo est à assistance électrique et peut être utilisé avec ou sans assistance.

INFORMATIONS TECHNIQUES :

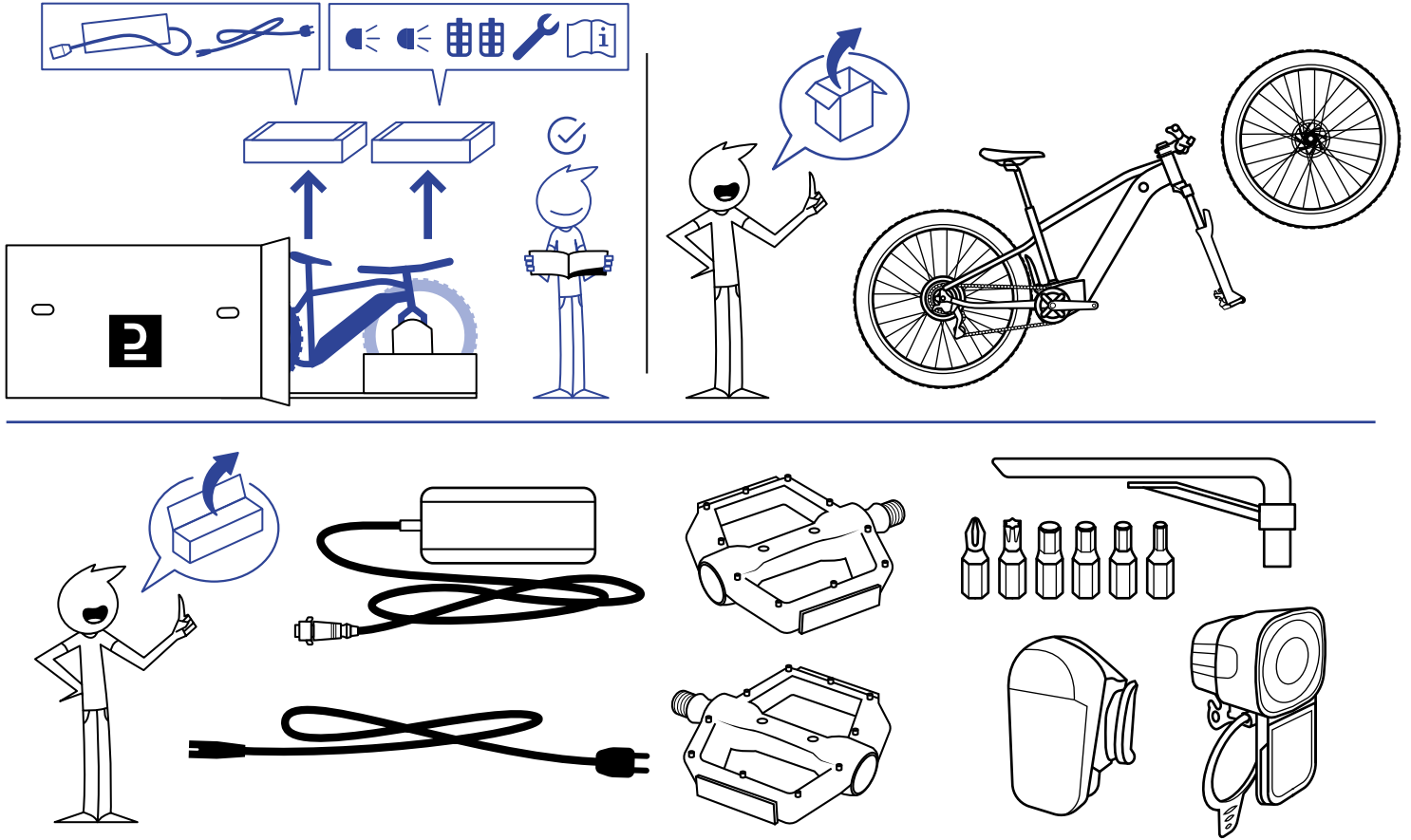
- Poids du vélo = 27 kg +/- 10%
- Poids max du cycliste = 100 kg
- Poids total maximal autorisé (cycliste+vélo+accessoires) = 120 kg
- Taille du vélo = S - 150-164cm / M - 165-174cm / L - 175-184cm / XL - 185-200cm
- Le niveau de pression acoustique d'émission pondéré A aux oreilles du conducteur est inférieur à 70 dB (A).
- Plage d'utilisation de votre vélo = -15°/+50°

ASSEMBLAGE



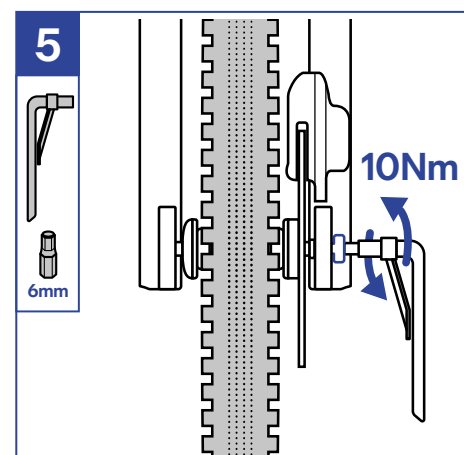
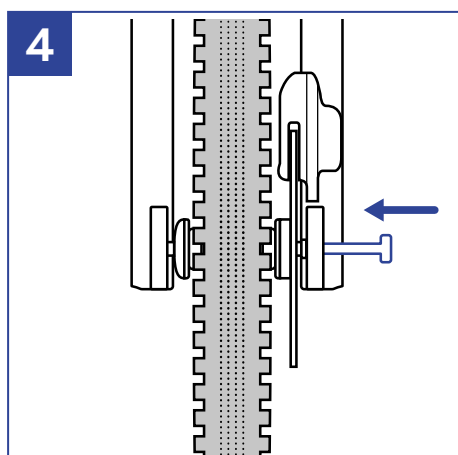
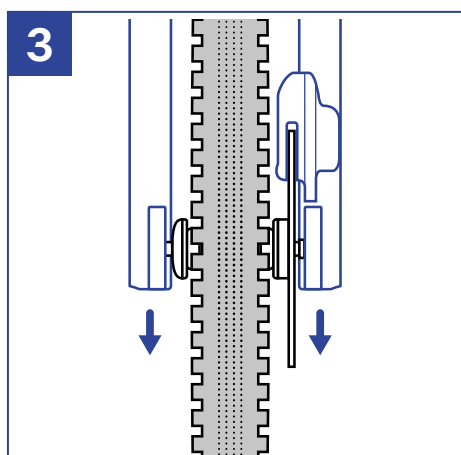
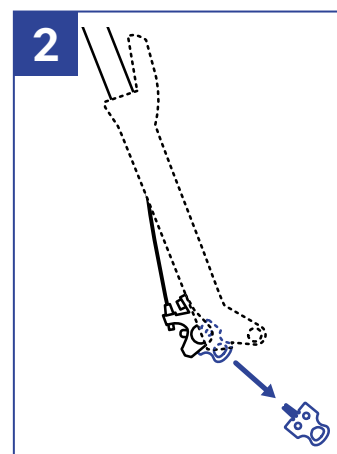
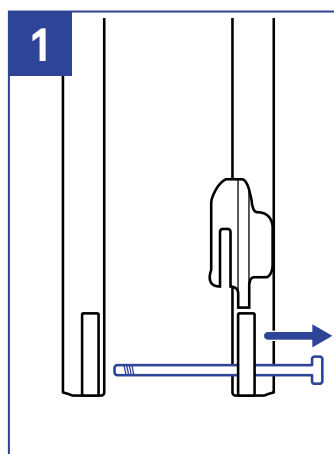
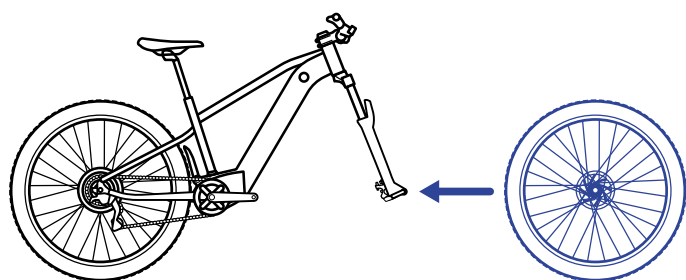
Pour assurer la bonne fixation du guidon, de la potence, de la selle, de la tige de selle et des roues, il est recommandé d'utiliser des outils appropriés et d'appliquer une force de serrage conformément aux couples de serrage spécifiques à chacun des composants (en Nm). Veuillez respecter la notice d'assemblage du vélo pour éviter tout risque sécuritaire. En cas de problème, rapprochez vous d'un atelier Decathlon afin de faire vérifier votre vélo.

CONTENU DE LA BOÎTE



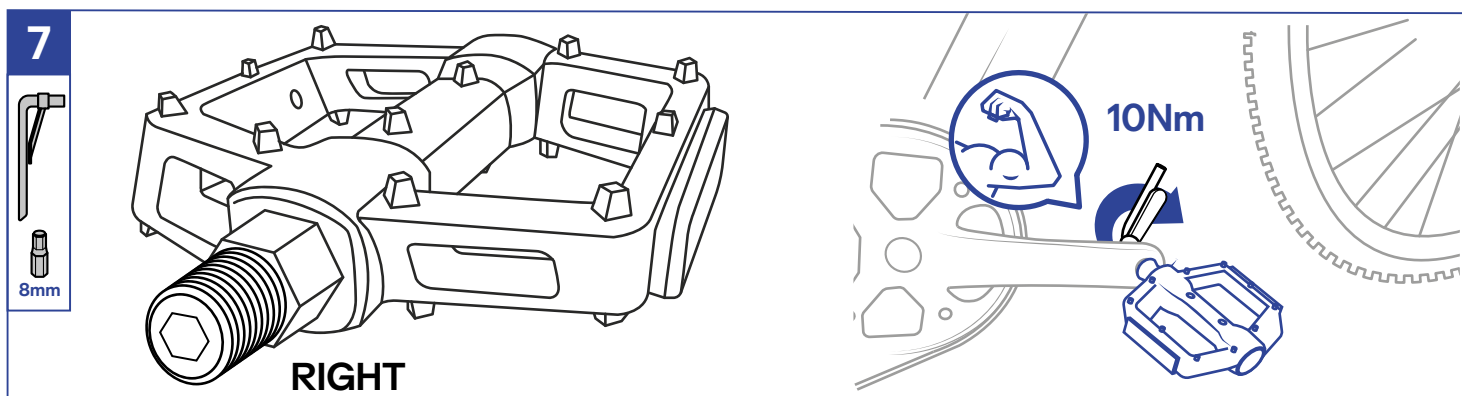
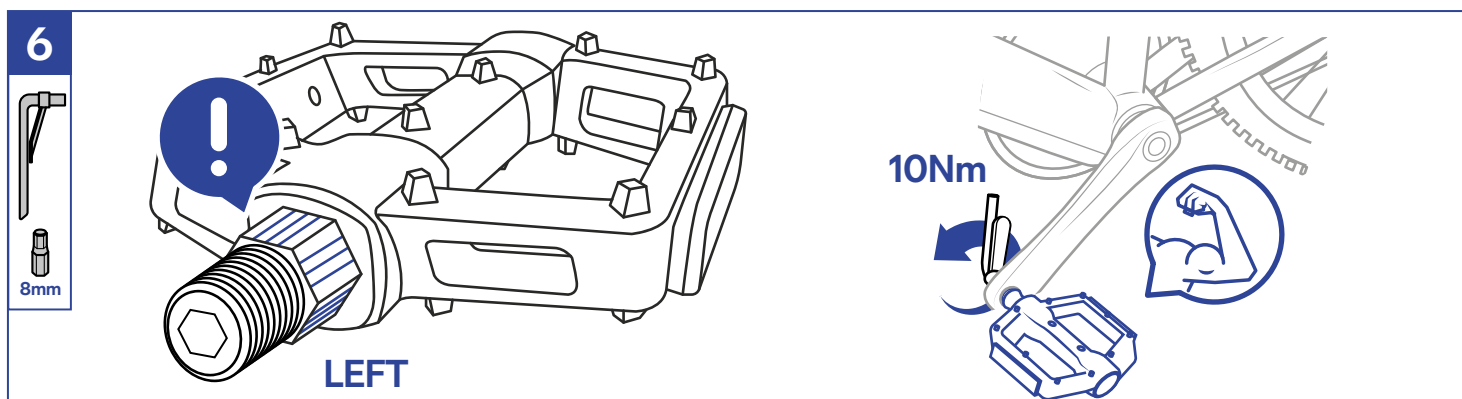
MONTAGE DE LA ROUE AVANT :

Installez la roue avant du vélo sur la fourche et fixez-la en vissant l'axe selon le couple recommandé.
Enlevez la cale située entre les plaquettes de frein.
Placez la roue dans la fourche en gardant le disque de frein aligné et droit entre les plaquettes de frein.
Serrez l'axe dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il ne bouge plus.
Vérifiez qu'il est serré selon le couple de serrage recommandé.



MONTAGE DES PÉDALES :

Le vélo est équipé d'une pédale droite (notée R ou Right) et d'une pédale gauche (notée L ou Left). Avant d'installer les pédales sur le vélo, déposez un peu de graisse sur les filets des pédales. Vissez, dans le sens des aiguilles d'une montre, la pédale droite sur la manivelle droite (côté chaîne). La pédale de gauche se visse dans le sens inverse des aiguilles d'une montre sur la manivelle gauche.

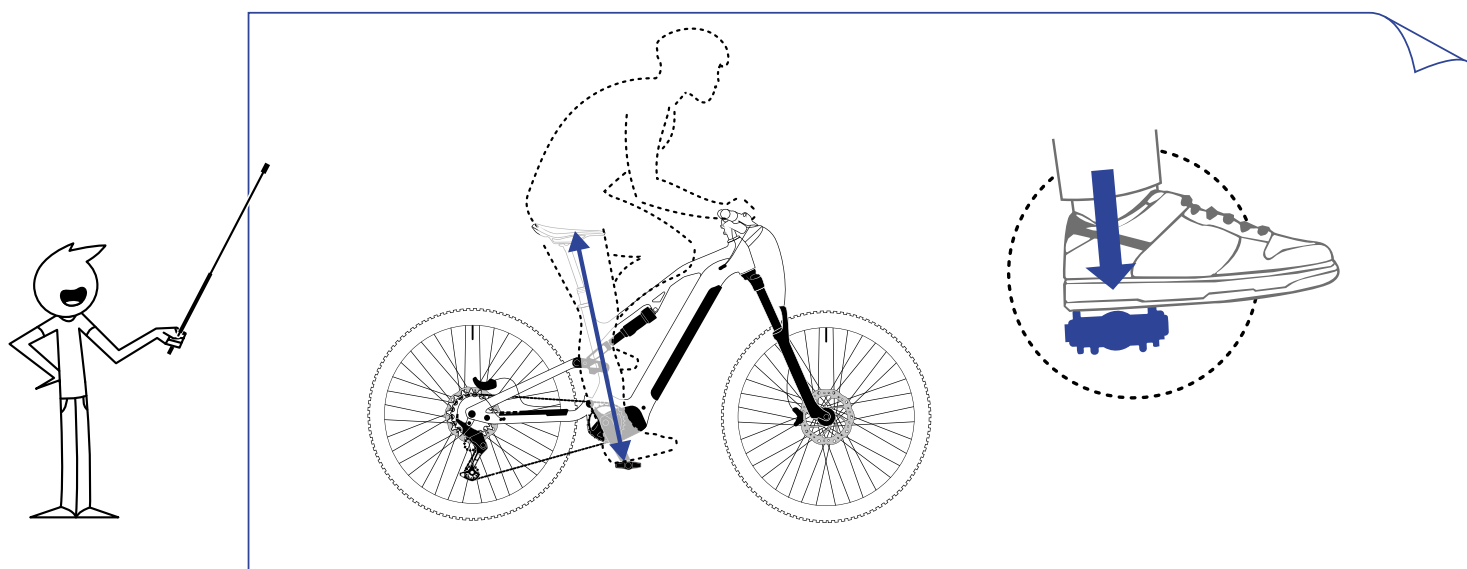
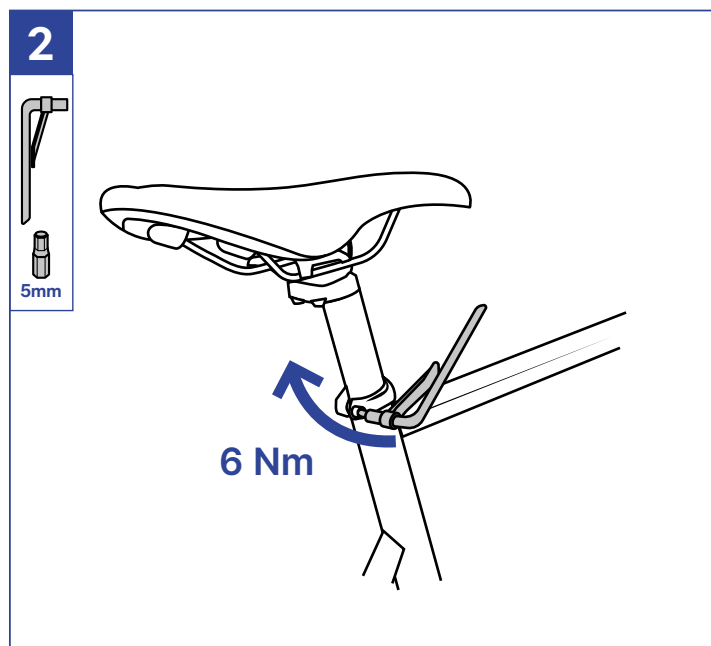
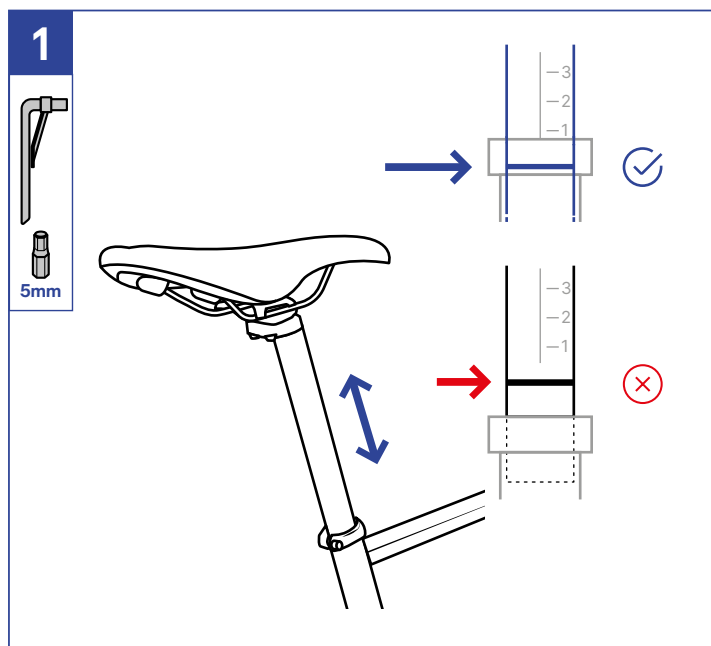


MONTAGE DE LA SELLE :

Insérez la tige de selle dans le tube de selle.

Régalez la hauteur de selle en fonction de votre taille :

Pour la déterminer, asseyez-vous sur le vélo avec votre talon posé sur la pédale en position basse. La manivelle du pédalier doit être parallèle à la tige de selle. Lorsque votre jambe est quasiment tendue avec une légère flexion du genou, la hauteur de selle est correcte. Le repère minimum d'insertion du tube de selle ne doit jamais être visible. Serrez votre tige de selle sur votre cadre au couple recommandé.



COUPLES DE SERRAGE



Pour garantir la fixation correcte du cintre, de la potence, de la selle, de la tige de selle et des roues, il est recommandé d'utiliser des outils appropriés et d'exercer une force de serrage correspondant au couple de serrage spécifique de chaque composant (en N.m).

COMPOSANT

COUPLE DE SERRAGE

Collier de selle	6 N.m +/-1 N.m
Sonnette	immobile
Expandeur de jeu de direction	Pas de point mobile / de fixation
Fourche / Potence	6 N.m +/-1 N.m
Écran	immobile
Poignée - cintre	immobile
Cintre - potence	7 N.m +/-1 N.m
Tige de selle - selle	9 N.m +/-1 N.m
Vis de disque	5 N.m +/-1 N.m
Adaptateur de frein	7 N.m +/-1 N.m
Étrier de frein	7 N.m +/-1 N.m
Leviers de frein	7 N.m +/-1 N.m
Câble de frein	NA
Butée de câble (arrachement) de dérailleur	> 50 N
Boulon de fixation pour moteur M8	25 N.m +/-2 N.m
Écrou à rainures	30 N.m +2/-2 N.m
Câble de dérailleur tendu	6 N.m +/-1 N.m
Aimant	immobile
Capteur de vitesse	0,8 N.m (immobile)
Pédalier	57 - 64 N.m
Guide-chaîne	immobile
Dérailleur arrière	9 N.m +/-1 N.m
Cassette	40 N.m +/-5 N.m
Manettes de dérailleur	3 N.m +/-0,5 N.m
Axe traversant arrière	12 N.m +/-1 N.m
Capots de moteur	immobile
Vis du porte-bouteille (le porte-bouteille ne doit pas bouger après le serrage)	immobile
Vis de fixation au cadre du support de batterie	3.5 N.m +/-1 N.m

AVANT CHAQUE UTILISATION

Avant toute utilisation de votre vélo, vérifiez le bon état des pièces d'usure, notamment les jantes, les freins, les pneumatiques, la direction et la transmission de votre vélo. En cas d'usure anormale ou d'une éventuelle déformation, faites vérifier votre vélo dans un atelier Decathlon.

FREINS À DISQUES HYDRAULIQUES :

SÉCURITÉ ET RÉGLAGE DES FREINS :

Pour votre sécurité, vérifiez les freins avant et arrière avant chaque utilisation de votre vélo. Ils doivent être en parfait état. Vérifiez régulièrement tous les éléments de fixation des freins. Les freins à disque doivent être vérifiés régulièrement. En cas de fuite du liquide de frein, une intervention est nécessaire. Rapprochez-vous d'un atelier Decathlon.

Les freins à disque nécessitent une période de rodage. La force de freinage augmentera progressivement, au fil du rodage. Pensez à tenir compte de ces augmentations lorsque vous utiliserez les freins au cours de cette période de rodage.

RODAGE DES FREINS :

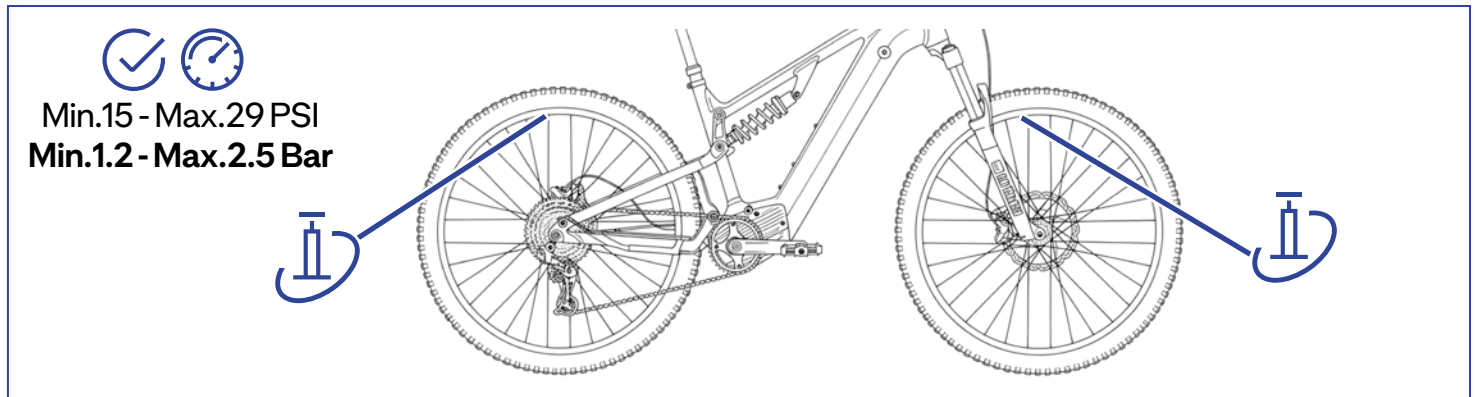
1. La procédure de rodage consiste à freiner progressivement à plusieurs reprises, à des vitesses croissantes. Il est important de faire alterner les freins avant et arrière, et de respecter les étapes suivantes : Roulez à 15 km/h et freinez progressivement jusqu'à 5 km/h, 10 fois de suite.
 2. Roulez à 20 km/h et freinez progressivement jusqu'à 5 km/h, 10 fois de suite.
 3. Roulez à 25 km/h et freinez progressivement jusqu'à 5 km/h, 10 fois de suite.
- Entre chaque étape, relâchez et roulez quelques dizaines de mètres afin de bien ventiler le disque et l'étrier.

TRANSMISSION :

Une chaîne pas assez tendue peut provoquer des déraillements et des chutes, et une chaîne trop tendue nuit à la performance du vélo. Vérifiez régulièrement la tension de la chaîne. La chaîne du vélo est automatiquement tendue puisque que ce dernier est équipé d'un dérailleur.

ROUES :

Contrôlez régulièrement les roues. Référez-vous aux témoins d'usure si les jantes en possèdent (à l'extérieur ou à l'intérieur de la jante) et remplacez-les si nécessaire. Assurez-vous que les roues soient bien serrées. Contrôlez régulièrement les pneus et vérifiez la pression. La pression est indiquée sur les flancs du pneu et/ou de la jante. Si la pression est indiquée à la fois sur la jante et sur le pneu, gonflez les pneus à la pression maximale indiquée sur la jante, quelle que soit la pression maximale indiquée sur le pneu. Les jantes peuvent indiquer une pression maximale différente et inférieure à celle des pneus.



SYSTÈME ÉLECTRIQUE :

Lors de la première utilisation, pensez à brancher votre batterie pour la réveiller et la recharger. Assurez-vous du bon fonctionnement de votre système électrique. Afin de bénéficier de l'assistance électrique, avant de partir rouler, assurez-vous que toutes les connectiques du vélo sont bien connectées et que votre batterie est chargée. Installez la batterie chargée, mettez le vélo sous tension en appuyant sur le bouton ON/OFF (Marche/Arrêt), puis sélectionnez le mode d'assistance souhaité. Avant chaque utilisation, pensez à verrouiller votre batterie et à sortir la clé du verrou. N'utilisez pas ou ne stockez pas le vélo avec le capot de port de charge ouvert. Ouvrez le port de charge uniquement pour charger le vélo.

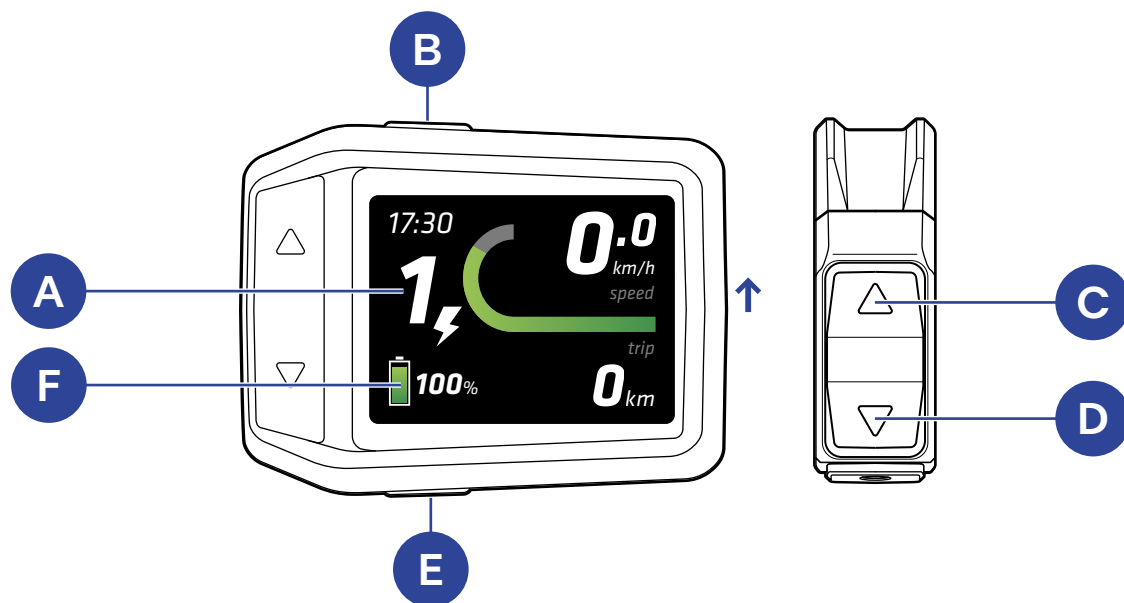
FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

FONCTIONNEMENT DES FREINS :

Le frein avant est commandé par le levier de frein gauche (ou par le levier de frein droit dans certains pays, tels que l'Inde, la Chine, le Royaume-Uni, etc.). Le frein arrière est commandé par le levier de frein droit (ou gauche dans les pays cités précédemment). Avant utilisation du vélo, vérifiez quels leviers actionnent le frein avant et arrière. Le levier de frein ne doit pas venir en contact avec le guidon. Si tel est le cas, un réglage est nécessaire.

FONCTIONNEMENT ÉLECTRIQUE

COMMANDES

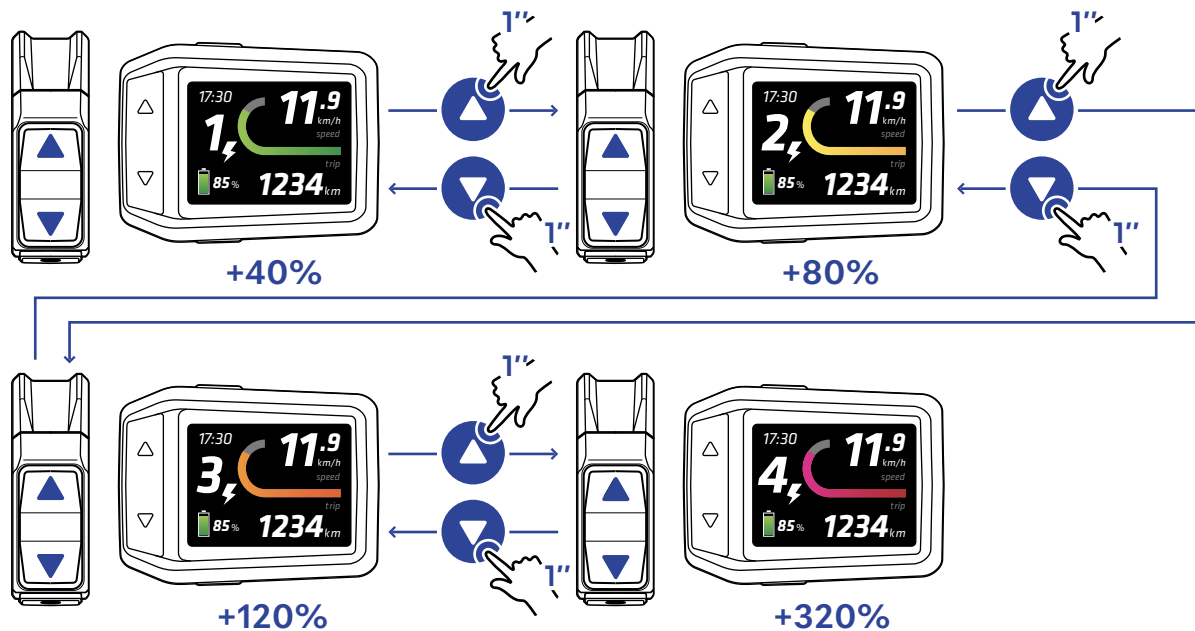


A	<p>Mode d'assistance : Le mode « 1 » est le mode d'assistance par défaut lors de l'allumage de l'écran. La puissance du moteur s'adapte au mode sélectionné La puissance du moteur selon les modes est définie ci-dessous :</p>				
Mode	off	1	2	3	4
% d'apport d'assistance électrique	/	+ 40%	+ 80%	+ 120%	+320%
Exemple pour un effort de 100 W, la puissance finale sera :	/	140W	180W	220W	420W
B	<p>Bouton ON / OFF : Appui long : Allumer le vélo à assistance électrique.</p>				
C	<p>Bouton « + » : Navigation entre les différents modes d'assistance. Appui maintenu : Activation du mode piéton Ce mode permet de déplacer le vélo en marchant à côté du vélo, à une vitesse de 6 km/h maximum.</p>				
D	<p>Bouton «-» : Appui court : Navigation entre les différents modes d'assistance. Appui maintenu : Permet d'éteindre et d'allumer l'éclairage. Éclairage allumé par défaut.</p>				
E	<p>Bouton Paramètres/Informations Appui court : Sélection de l'information Appui long : Menu des paramètres</p>				
F	<p>Niveau de batterie : Statut de la batterie</p>				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Ordinateur de bord : Ergo900
 Bluetooth à basse consommation
 Périodicité : 2402 - 2480 Mhz
 Puissance d'émission <10mW

NIVEAU D'ASSISTANCE

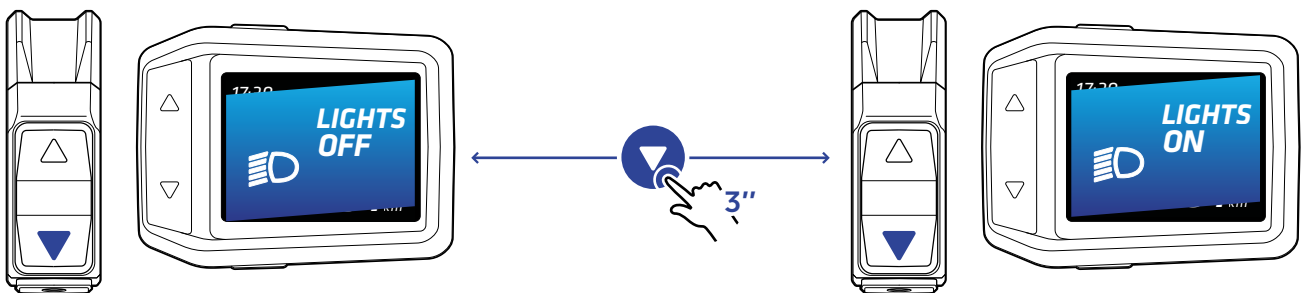


Le vélo à assistance électrique peut être utilisé avec ou sans assistance en appuyant sur le bouton ON/OFF et en jouant avec les modes 1/2/3/4. L'assistance électrique fonctionnera uniquement si vous pédalez, pour un mode sélectionné autre que 0. L'assistance se coupe quand la vitesse est supérieure à 25km/h (+/-10%). En cas d'utilisation intensive et lors de conditions climatiques exceptionnelles, l'assistance peut se couper pour préserver l'intégralité du système. La puissance fournie est calculée par le contrôleur « C », en fonction du mode sélectionné. Selon le mode sélectionné, le contrôleur « C » envoie plus ou moins de courant au moteur « C » pour vous fournir l'assistance souhaitée.

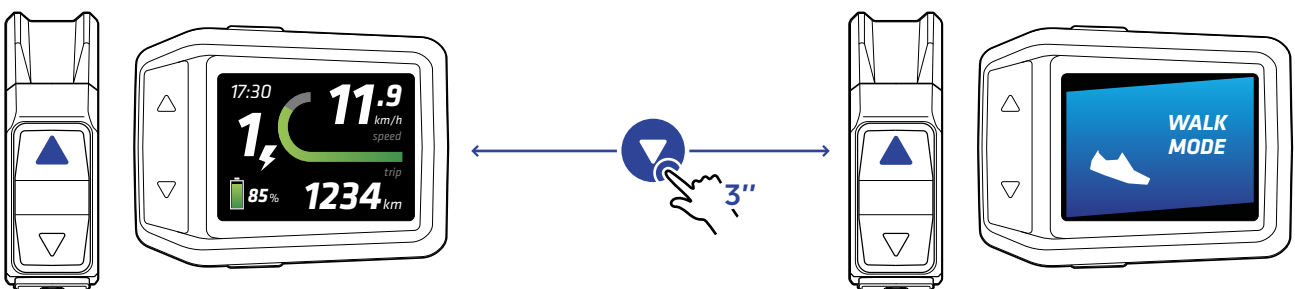
L'assistance électrique ne se déclenche pas ou se coupe dans les situations suivantes :

- Votre vitesse dépasse 25 km/h (+/-10 %)
- Vous ne pédalez pas
- La charge restante de la batterie n'est pas assez conséquente
- Quand l'écran de commande est éteint ou débranché

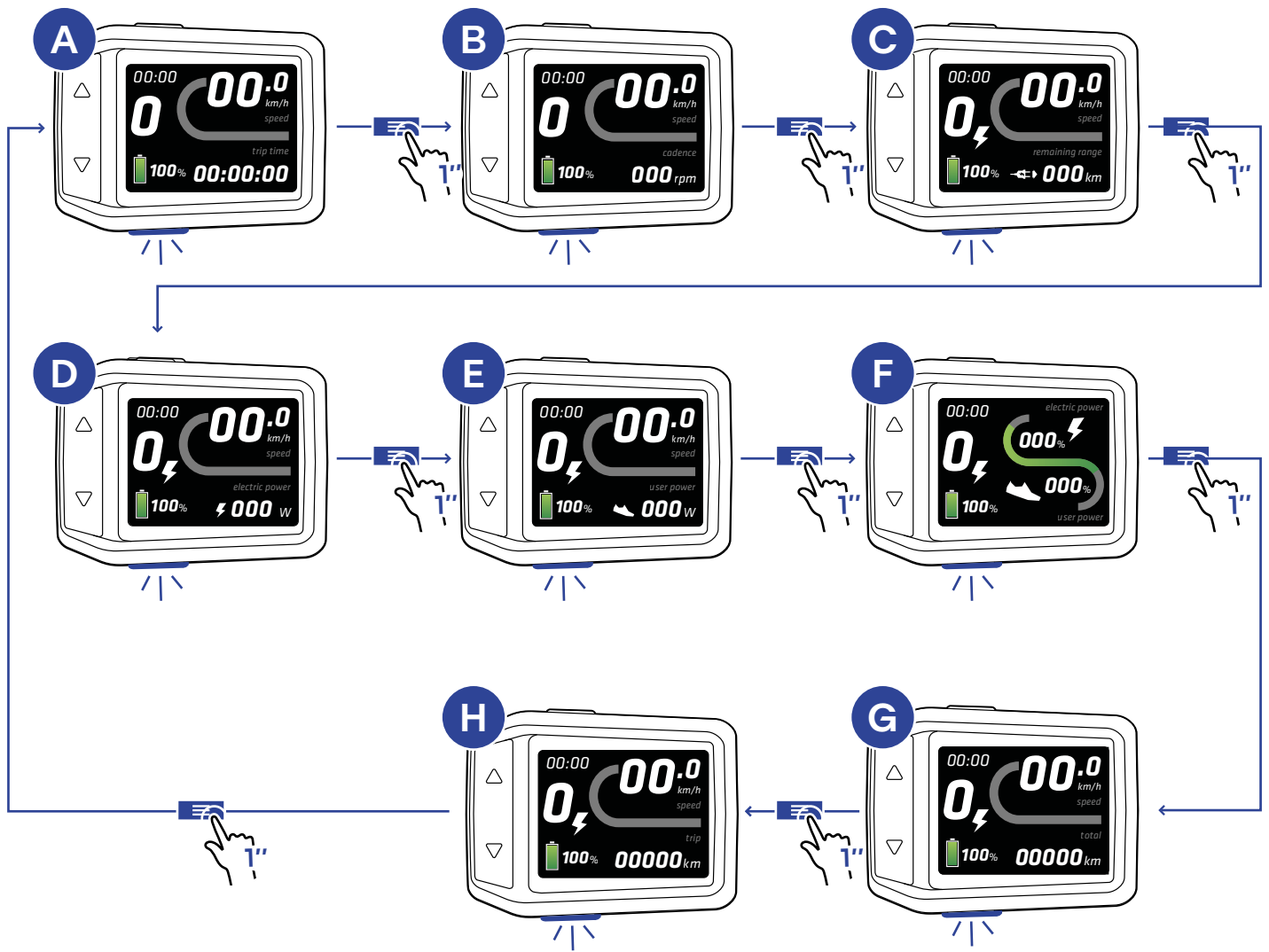
ACTIVATION / EXTINCTION ÉCLAIRAGE



MODE PIÉTON

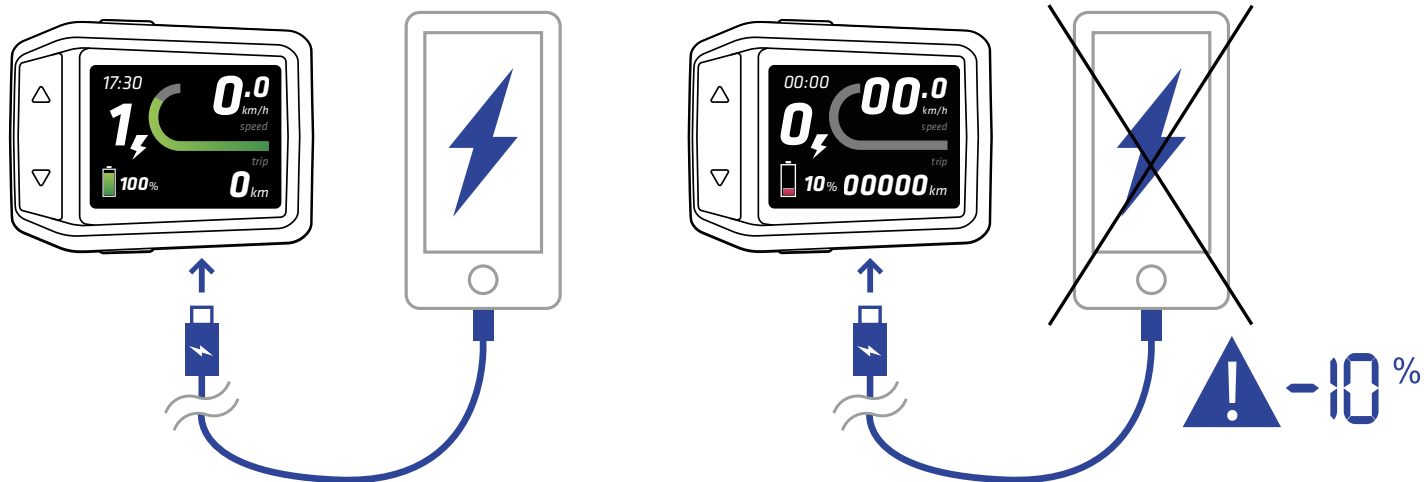


Appui maintenu : Activation du mode piéton

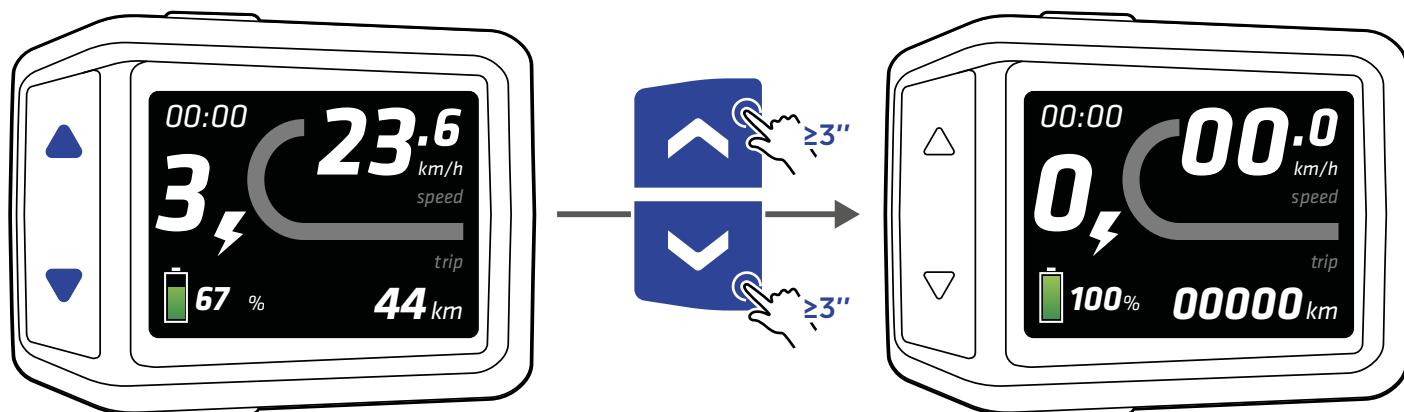


A	Temps	E	Puissance de l'utilisateur (en W)
B	Cadence	F	Rapport puissance utilisateur/électrique
C	Autonomie restante en km	G	Distance totale
D	Puissance électrique (en W)		

RECHARGE SMARTPHONE

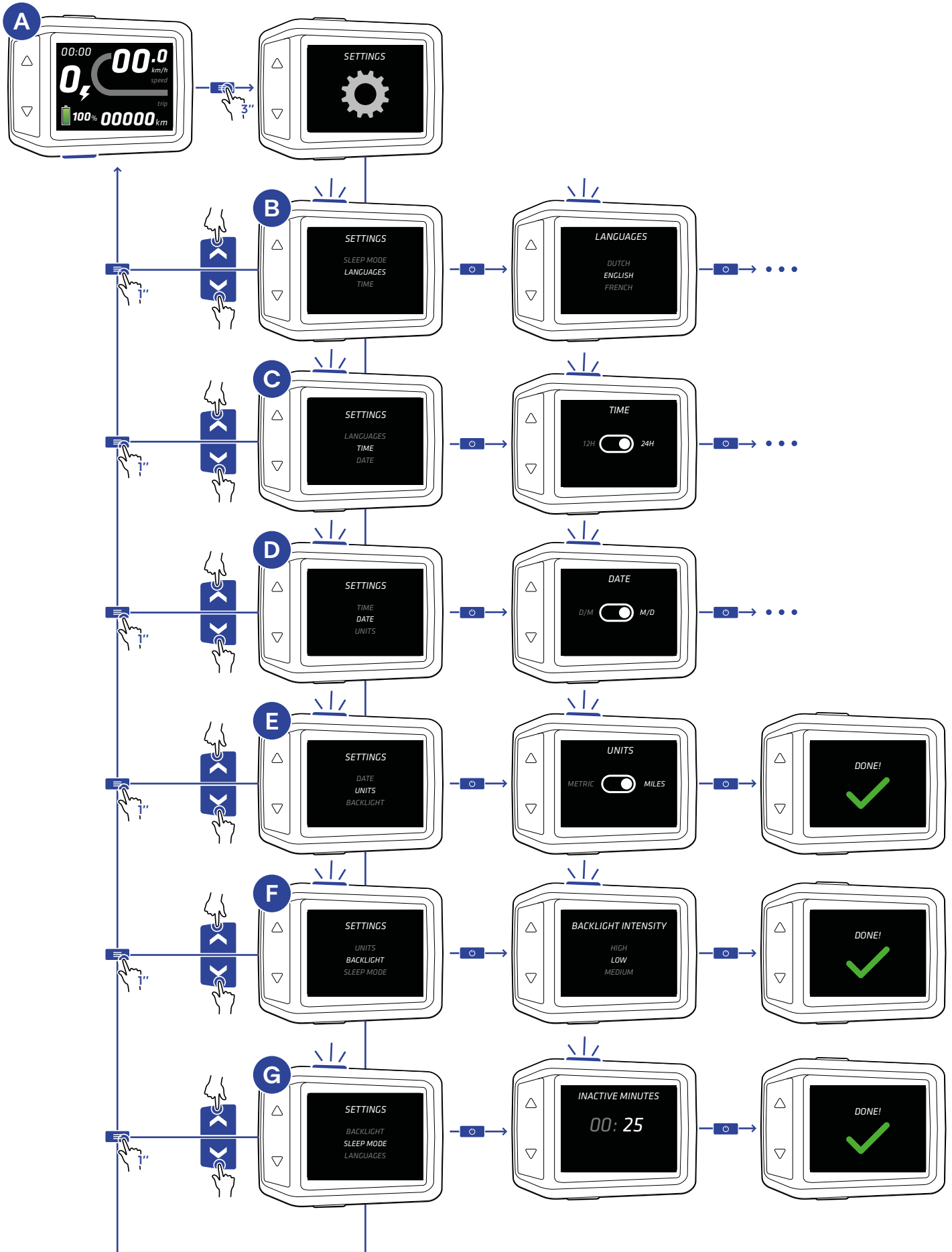


REMISE À ZÉRO



Temps → 00

Distance partielle → 00


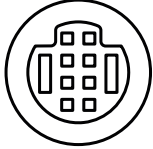


A	Depuis tous les écrans	E	Choix de l'unité (Km / Miles)
B	Choix de la langue	F	Réglage du rétroéclairage
C	Réglage de l'heure	G	Réglage du mode veille
D	Réglage de la date		

CHARGEMENT

PROPRIÉTÉS DE LA BATTERIE ET DE SON CHARGEUR

La batterie du vélo est une batterie rechargeable au Lithium.

BATTERIE	CHARGEUR
Input : 36 V / 17.5 Ah Capacité : 630Wh	Input : 100-240 V Output : 42 V
	

PRÉCAUTIONS D'USAGE DE LA BATTERIE ET DU CHARGEUR

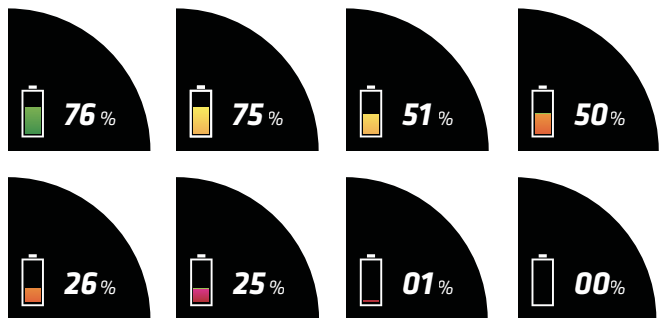
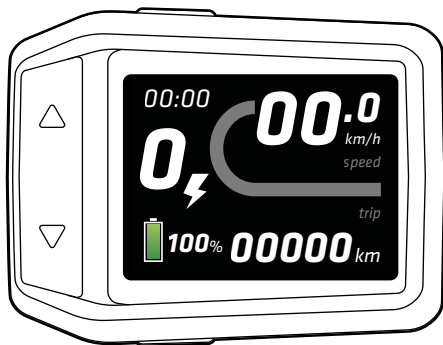
Batterie à manipuler avec précaution. Produit sensible aux chocs. En usage, n'exposez pas la batterie à des températures supérieures à 40 °C. Chargez votre batterie dans un environnement sec et à une température située entre +10 °C et 40 °C. En cas d'utilisation intensive et lors de conditions climatiques exceptionnelles, l'assistance peut se couper pour préserver l'intégralité du système. Pour garantir les performances de votre batterie, stockez la batterie entre 30 et 60 % de charge. Il est recommandé de recharger régulièrement votre batterie ; vérifiez son état de charge au moins tous les 3 mois.

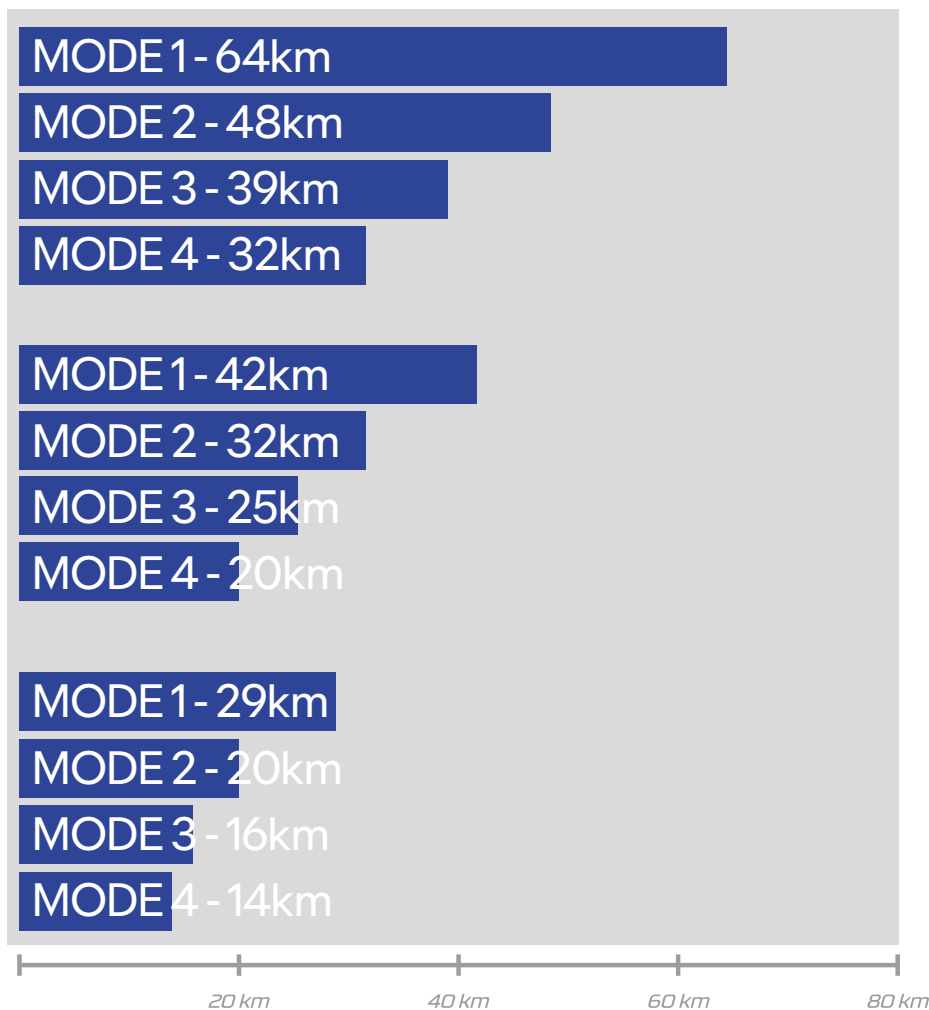


Assurez-vous toujours de la compatibilité entre le chargeur et la batterie. Utilisez uniquement le chargeur de référence fourni avec le vélo. Assurez-vous de la compatibilité du chargeur avec le réseau électrique local. Il est important de respecter les instructions portées sur l'étiquette du chargeur de batterie.

Pour assurer le bon fonctionnement de la batterie, celle-ci se met automatiquement en mode veille prolongée au bout de 2 heures sans utilisation. Le mode veille prolongée est désactivé lorsque vous allumez le vélo.

NIVEAUX DE CHARGE





* Dans les conditions du protocole de test, pour un(e) cycliste pesant 75 kg, avec une pression des pneus de 1,8 bar et dans le respect des 8 recommandations de B'twin.

L'autonomie de votre vélo électrique dépend de nombreux facteurs :

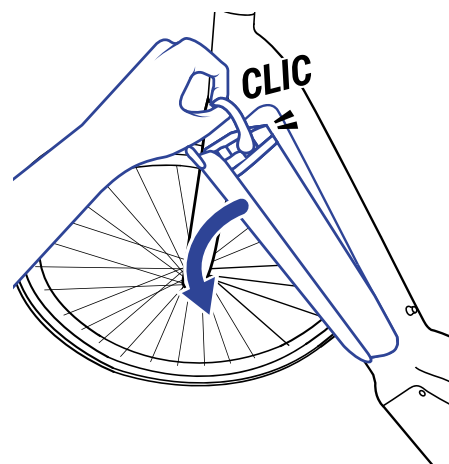
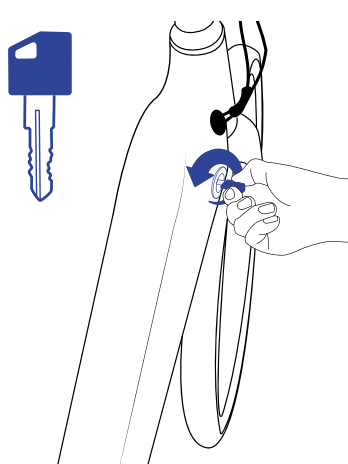
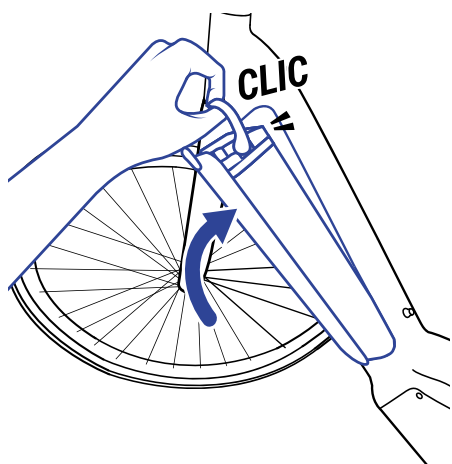
- De la charge du vélo : L'autonomie sera réduite si le vélo est surchargé (sacoche, porte-bébé...).
- De la pratique : En fonction de l'effort humain fourni lors du pédalage, l'autonomie sera plus ou moins importante.
- Du type de parcours : L'autonomie sera réduite en montée.
- De la pression des pneus : L'autonomie sera meilleure avec des pneus gonflés entre 2 et 4 bar.
- De la température extérieure : L'autonomie sera réduite par temps froid.
- Du mode d'assistance utilisé : Il est conseillé de réduire le mode d'assistance quand le niveau de la batterie est bas.
- Du ratio de transmission sélectionné : En cas de fortes côtes, il convient de choisir le bon pignon afin de limiter l'effort à fournir pour vous et pour le moteur.

CHARGEMENT

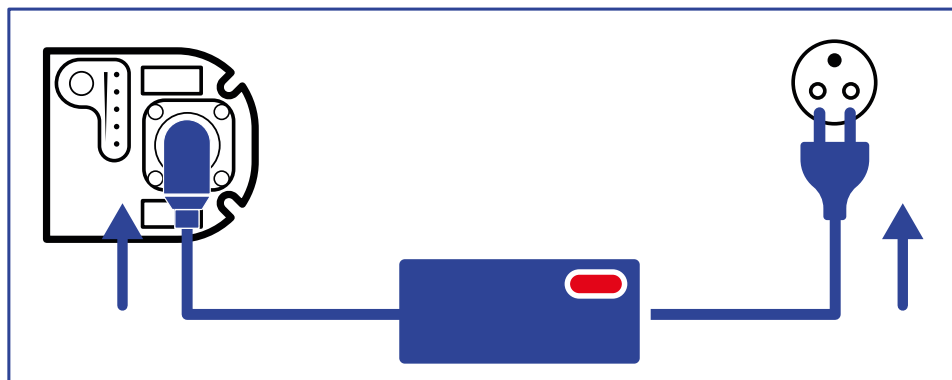
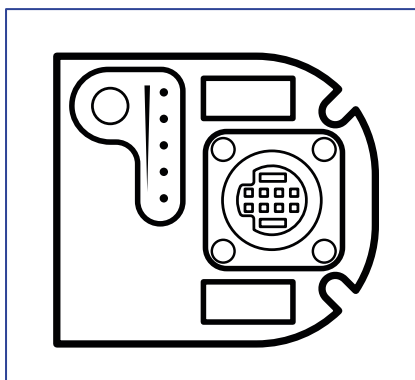
Mise en place et retrait de la batterie

Mise en place : Avant d'insérer votre batterie dans son emplacement, assurez-vous que le verrou est bien en position ouverte et ne gênera pas l'insertion de la batterie.

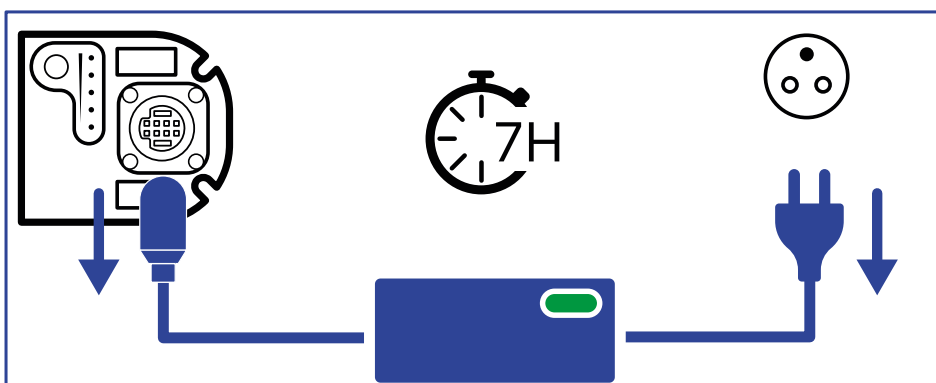
Retrait : Pensez à déverrouiller votre batterie avant de la retirer de son logement.



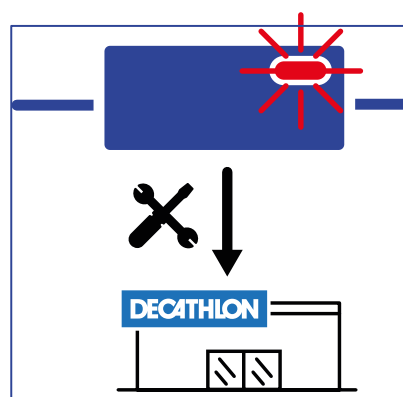
Recharge de la batterie



Début de charge : LED rouge.




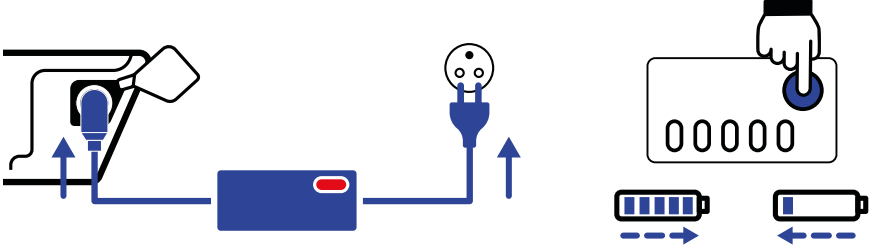
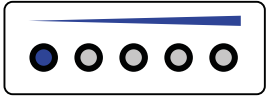

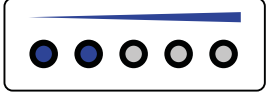

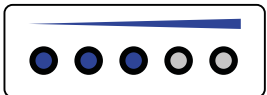

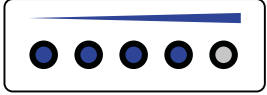



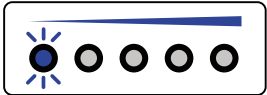

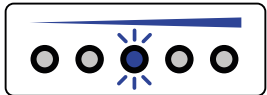




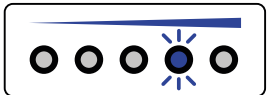

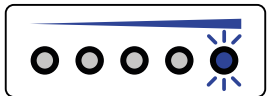

Le témoin LED est vert quand la charge est terminée.



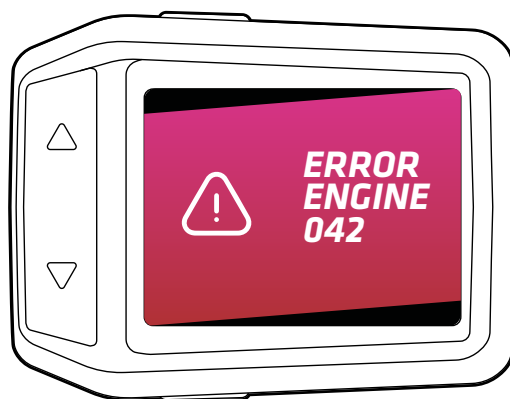
LED clignotante rouge, problème durant la charge, contacter le SAV.

Une charge complète (de 0 à 100 %) prend 7 h.

AUTO-DIAGNOSTIC DE LA BATTERIE

		
	<p>11% - 20%</p>	
	<p>21% - 40%</p>	
	<p>41% - 60%</p>	
	<p>61% - 80%</p>	
	<p>81% - 100%</p>	
	 <10%	<p>Rechargez votre batterie en urgence.</p>
	 protection en température	   <p>Ne remettez pas votre batterie dans le vélo. Retournez votre batterie à votre SAV.</p>
	 protection contre les courts-circuits	
	 autre protection	

AFFICHAGE D'UN CODE D'ERREUR SUR L'ÉCRAN DE COMMANDE




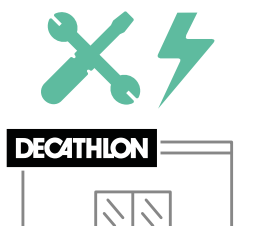
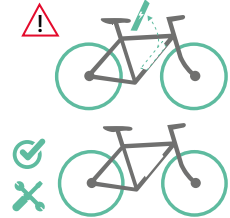
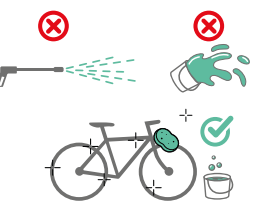
Code erreur	Définition	Solutions
10	Protection sous-tension	Charger la batterie > Diagnostic batterie > HS > Changer la batterie
12	Batterie complètement déchargée.	
21	Erreur capteur de température (-20°C)	Redémarrer le vélo > Si l'erreur arrive sur un moteur à l'arrêt > Remplacer le moteur
23	Erreur capteur de température (+125°C)	
24	Voltage périphérique anormal	Vérifier la connectique. > Vérifier les connecteurs d'éclairage. > Remplacer l'éclairage > Remplacer le moteur > Uniquement pour ELOPS 920E CONNECT > Vérifier si l'éclairage est compatible 12 V.
25	Courant anormal dans le moteur	Charger la batterie > Diagnostic batterie > Si HS > Changer la batterie > Si OK > Remplacer le moteur
26	Erreur dans le redémarrage du programme	Vérifier le jeu entre la batterie et le câble d'alimentation. > Vérifier le branchement du câble d'alimentation. > Changez le câble d'alimentation.
31	Erreur éclairage	Vérifier les connecteurs d'éclairage. > Tester avec un nouvel éclairage. > Tester le nouveau câble éclairage.
40	Surtension du moteur	Diagnostic batterie > Si OK > Remplacer le moteur
41		
42	Erreur fonctionnement moteur	Vérifier que la connectique moteur est bien enfoncée. > Redémarrer le vélo > Remplacer le moteur
43	Court-circuit moteur	
44	Surchauffe moteur	Laissez reposer le moteur en réduisant le mode d'assistance. > Si le problème persiste, remplacer le moteur.
60	Pas de communication entre l'écran et le moteur	Vérifier les connectiques écran. > Vérifier la connectique. > Testez avec un autre écran. > Testez avec un autre câble d'écran. > Testez avec un autre moteur.
70	Force appliquée sur la pédale en dehors de l'intervalle habituel.	Diagnostic moteur (naviguer dans l'outil de service) > Mise à jour moteur > Remplacer le moteur
71	Pédalage non détecté	
72	Force appliquée sur la pédale non détectée.	
73	Erreur capteur de couple	
74	Erreur de redémarrage du programme	Éteindre le vélo, puis le rallumer > Mise à jour moteur > Diagnostic moteur > Remplacer le moteur
80	Paramètres de l'unité motorisée incorrects	Diagnostic moteur (naviguer dans l'outil de service) > Mise à jour moteur > Remplacer le moteur
81	Information vitesse non reconnue	Vérifier le positionnement de l'aimant du capteur de vitesse fixé sur l'un des rayons de la roue arrière.

82	Manipulation du programme	
83	Erreur programme unité motorisée	Redémarrer le vélo > Diagnostic complet du vélo.
84	Paramètre moteur erroné	
85	Commande trigger non détectée	Vérifiez la connectique de la gâchette. > Remplacer la commande trigger.
86	Erreur tension gâchette	
87	Échec remise à zéro gâchette	Vérifiez si rien n'empêche le retour en position zéro > Redémarrer le vélo > Remplacer la commande trigger.
90	Erreur dans la programmation	Redémarrer le vélo > Mise à jour moteur > Remplacer le moteur
91 / 92 / 93	Erreur capteur de couple	

MAINTENANCE

Votre vélo nécessite un entretien et des révisions régulières adaptés à votre usage. Des contrôles périodiques doivent être effectués par des mécaniciens qualifiés et expérimentés.

AVERTISSEMENT, comme tout composant mécanique, un vélo subit des contraintes élevées et s'use. Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à la fatigue. Si la durée de vie prévue d'un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre soudainement, risquant alors de blesser le/la cycliste. Les fissures, égratignures et décolorations dans des zones soumises à des contraintes élevées indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et doit être remplacé. Pour évaluer cela, faites régulièrement contrôler, entretenir et régler les pièces d'usure (notamment les jantes, les freins, les pneumatiques, la direction et la transmission de votre vélo) par un mécanicien qualifié et expérimenté. Lors d'un remplacement de composants, il faut utiliser des pièces d'origine afin de conserver la sécurité et la fiabilité du vélo.

	Réalisez toujours vos opérations de maintenance avec un éclairage adéquat.		Le cadre, la fourche et l'ensemble des composants doivent être vérifiés régulièrement par notre service après-vente Decathlon. Le réglage des vitesses étant délicat, rapprochez-vous d'un de nos techniciens qualifiés. De plus, référez-vous toujours aux recommandations du fabricant. En cas de chute du vélo, contrôlez les composants électriques. Si le câble, le bouton ou le cadre sont physiquement endommagés, rendez-vous dans un atelier DECATHLON pour procéder à un test électrique.
	Toutes opérations de nettoyage, de maintenance électrique ou mécanique, doivent impérativement se faire hors tension. Si la batterie est amovible, retirez-la. Les opérations de maintenance spécifiques au système électrique du vélo doivent être réalisées par du personnel qualifié et formé. Si la chaîne déraile, coupez l'alimentation avant toute intervention.		Ne nettoyez pas le vélo en utilisant un jet d'eau à haute pression. Préconisez le lavage avec une éponge humide. Lors du nettoyage du vélo électrique, n'immergez pas les éléments électriques tels que la batterie, le moteur, l'écran. Le port de charge doit être correctement fermé. Après le lavage : séchez et huilez les composants de transmissions (dérouleur, manette), de suspensions, leviers de frein ainsi que la chaîne.

Pour plus d'informations relatives à l'utilisation, à la maintenance, au SAV ou en cas de questions, rendez-vous sur le site de support de DECATHLON : www.supportdecathlon.com ou rendez-vous en magasin DECATHLON.

FREINS

Le réglage des freins doit être révisé régulièrement. Lors d'un éventuel remplacement de composants de friction du système de freinage (patins de freins, plaquettes de freins), l'utilisation de pièces d'origine garantit le maintien des performances et la sécurité de votre vélo. Cette opération doit être effectuée par un mécanicien qualifié.

Les plaquettes de frein s'usent avec les différents freinages effectués. La performance de freinage diminue dans le temps, il est donc nécessaire de vérifier régulièrement vos freins et de procéder à leur remplacement si nécessaire (garniture < 1 mm). Un temps de rodage est nécessaire une fois les nouvelles plaquettes installées. Pour ce faire, freinez légèrement tout en conduisant pendant quelques minutes.

ROUES ET PNEUS

Contrôlez régulièrement les pneus (pression, coupures, fissures ou pincements). Remplacez le pneu si nécessaire. Montez les pneus dans le sens indiqué sur le flanc, selon la flèche du sens de rotation. Gonflez les pneus à la bonne pression pour éviter les crevaisons. La pression est toujours indiquée sur le flanc du pneu et/ou la jante par le constructeur. Si la pression est indiquée à la fois sur la jante et sur le pneu, gonflez les pneus à la pression maximale indiquée sur la jante, quelle que soit la pression maximale indiquée sur le pneu. Les jantes peuvent indiquer une pression maximale différente et inférieure à celle des pneus.

ACCESSOIRES

Les accessoires tels que les garde-boue, les béquilles, les porte-bidon, les antivols de cadre et les éclairages (liste variant selon le vélo) sont soumis à de nombreuses vibrations au cours de l'utilisation. N'oubliez pas de contrôler régulièrement les vis de fixation et de les resserrer si nécessaire, conformément aux recommandations de serrage figurant dans la rubrique COUPLE DE SERRAGE de ce mode d'emploi.

Le phare avant (blanc) doit être installé sur le guidon, près de la potence.

Le phare arrière (rouge) doit être installé sur la partie fixe de la tige de selle.

REMQRQUE

Il est possible de fixer une remorque à ce vélo. Utilisez toujours une remorque conforme à la norme européenne relative aux remorques de vélo : EN 15918. Consultez la notice de la remorque pour les instructions de montage et les recommandations d'utilisation.

Avertissement : L'ajout d'une remorque augmente les distances de freinage et peut affecter la maniabilité et la stabilité du vélo.

PORTE-BAGAGES

Ce vélo n'est pas conçu pour accueillir un porte-bagage.

TRANSPORT



Le transport aérien de ce vélo électrique n'est pas autorisé.

RECYCLAGE

Votre vélo est conçu pour durer dans le temps (sans compter les pièces d'usure, ce qui est normal). Si vous n'avez plus l'utilité de votre vélo, pensez à la revente d'occasion de ce dernier plutôt que de le jeter. Vous pouvez vous rapprocher de votre magasin Decathlon qui pourra vous aider dans la démarche à suivre. Le carton de ce vélo doit être recyclé. Les mousses de protection ne peuvent pas être recyclées.

INFORMATIONS JURIDIQUES

Le niveau de vibration indiqué dans ce manuel d'utilisation a été mesuré conformément à l'annexe K de la norme EN15194:2017+A1:2023+A2:2023 dans une configuration standard.

Le niveau de vibration peut varier selon les réglages des systèmes d'amortissement, le cas échéant, ou la pression des pneus.

Valeur d'accélération verticale pondérée r.m.s à la selle : $awzS = xx \text{ m/s}^2$, incertitude $k = xx \text{ m/s}^2$.

Valeur globale de vibration sur le guidon : $ahvH = xx \text{ m/s}^2$, incertitude $k = xx \text{ m/s}^2$.

Le vélo n'est pas prévu pour un usage professionnel (livraison à domicile, etc.).

Tout usage abusif entraînera une annulation de la garantie.

Votre batterie est garantie pendant 2 ans ou 500 cycles de charge et décharge (1 cycle = 1 charge + 1 décharge), sous réserve du respect des bonnes conditions d'usage et de stockage.

CONTENU DE LA GARANTIE COMMERCIALE POUR VOTRE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Conservez bien votre facture qui est votre preuve d'achat.

Le vélo est garanti à vie sur les composants structurels (cadre, potence, cintre et tige de selle) et 2 ans sur les pièces d'usure normale.

La garantie ne couvre pas les dommages dus à une mauvaise utilisation, au non-respect des précautions d'emploi ou aux accidents, ni à un usage incorrect ou un usage commercial du vélo.

Ce vélo est destiné uniquement à une utilisation personnelle et non professionnelle.

La garantie ne couvre pas les dommages résultant de réparations effectuées par des personnes n'ayant pas été autorisées par Decathlon.

Chaque composant électronique est scellé de manière permanente. L'ouverture de l'un de ces composants (batterie, enveloppe de la batterie, contrôleur, écran, moteur) peut provoquer des blessures corporelles ou endommager le système. L'ouverture ou la modification d'un composant du système annulera la garantie du vélo. La garantie ne couvre pas les écrans fissurés ou cassés, présentant des traces d'impact visibles.

EN SAVOIR PLUS SUR LA GARANTIE À VIE DE TOUS LES VÉLOS B'TWIN achetés après le 1er juin 2013.

Nos vélos B'twin sont conçus pour offrir une pleine satisfaction à l'utilisateur.

C'est pourquoi B'twin veut s'engager à fournir des vélos robustes et de grande qualité.

Dans ce contexte, B'twin propose à ses clients une garantie à vie, qui couvre exclusivement les pièces sans carbone ci-après : cadres, fourches fixes (fourches sans suspension), cintres et potences installés sur des vélos de la marque B'twin. Cette garantie commence à la date d'achat du ou des vélo(s) de la marque B'twin.

Il est précisé que, pour que la garantie à vie soit valable, l'acheteur devra :

soit posséder une carte de fidélité du magasin DECATHLON et enregistrer son achat dessus lors du passage en caisse,

soit remplir le certificat de garantie disponible en ligne sur support.decathlon.fr/langues dans le mois suivant l'achat. Lors de cette inscription, l'acheteur devra fournir les informations suivantes : nom, prénom, date d'achat, adresse mail ainsi que le numéro de traçabilité du vélo.

En vertu de cette garantie, B'twin s'engage à remplacer le cadre, la fourche fixe, le cintre et la potence par une pièce équivalente, ou à le/la réparer dans un délai raisonnable suivant son examen dans l'atelier d'un magasin DECATHLON. Il convient de noter que les frais de transport et de déplacement incombent au client.

Cependant, cette obligation contractuelle ne s'appliquera pas en cas d'entretien inadéquat ou de mauvaise utilisation des vélos B'twin, conformément aux définitions figurant dans le manuel de l'utilisateur du produit en question.

Pour bénéficier de la garantie couvrant l'une des pièces susmentionnées, il vous suffit de vous rendre dans l'atelier de réparation d'un magasin DECATHLON, muni(e) de votre carte de fidélité du magasin DECATHLON ou de votre certificat de garantie.

B'twin se réserve le droit de vérifier que toutes les conditions de la garantie à vie sont satisfaites et de prendre toutes les mesures nécessaires pour effectuer ces vérifications.

Il est également précisé que la garantie à vie n'exclut pas l'application de la ou les garantie(s) légale(s) prévues par le Code de la consommation et le Code civil, à savoir :

Article L . 211-4 du Code de la consommation : « Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L . 211-5 du Code de la consommation : « Pour être conforme au contrat, le bien doit :

Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L . 211-12 du Code de la consommation : « L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

article 1641 du Code civil : « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1648 alinéa 1 du Code civil : « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

